



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Augan (56)

# Une approche globale de l'aménagement du centre-bourg pour améliorer la qualité de vie

Lors de leur prise de mandature, les nouveaux élus ont lancé une réflexion globale sur l'aménagement du bourg, avec pour fil rouge, les mobilités. Un schéma directeur global d'aménagement a été défini, suivi par une phase de concertation associant tous les habitants.

**A**ugan est une commune de près de 1600 habitants située à environ 10 km de Ploërmel.

### ➤ Une première réflexion accompagnée

Partant du constat de problèmes de sécurité pour les piétons et cyclistes qui empruntent les deux RD traversantes, l'équipe municipale a sollicité le CAUE56 en 2021, afin d'avoir un premier éclairage sur les aménagements du bourg. « Nous ne voulions pas réfléchir au coup par coup, mais plutôt avoir une réflexion globale en termes d'urbanisme », explique Guénaël Launay, maire. Le CAUE56 a fait des recommandations, puis a aidé les élus à définir un cahier des charges en vue de lancer une consultation à destination d'une équipe de paysagistes-urbanistes.

### ➤ Une approche axée sur la santé et l'accessibilité

Le groupement cabinet Ersilie/atelier Villanthrope/ECR Environnement a été retenu en mai 2022 pour définir un schéma directeur global d'aménagement. Il proposait une approche de l'urbanisme axée sur la santé et la notion d'accessibilité universelle, partant du principe que si un aménagement est accessible à un public vulnérable (jeunes enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite), il sera bénéfique à tous. L'objectif est de proposer in fine, des projets d'aménagement du territoire qui aient un



La place de la mairie concernée par les prochains aménagements

impact positif sur la santé (physique et mentale) de la population, et sur l'environnement, notamment par des aménagements paysagers adéquats.

### ➤ Un diagnostic qui donne la parole aux habitants

Les habitants mais également les enfants des deux écoles, les personnes âgées vivant dans des hameaux, le comité santé, les commerçants, assistantes maternelles, adolescents, professionnels périscolaires/scolaires, et agriculteurs ont été interviewés. Lors des réunions publiques, de grands plans étaient mis à disposition pour leur permettre d'échanger sur six secteurs de la commune. Au total, plus de 100 personnes ont apporté leurs contributions pendant les

### Le comité santé

Aucun médecin n'exerce à Augan. Face à ce constat et à la possibilité d'ouvrir en centre-bourg une maison médicale, la commune a mis en place un « comité santé » rassemblant des élus et des professionnels de santé installés dans la commune : infirmier, sage-femme et kinésithérapeute. Dans l'attente d'accueillir un médecin avec qui imaginer une maison médicale structurée, la commune a acquis en centre-bourg une maison de 90 m<sup>2</sup> pouvant être rapidement configurée en cabinet médical, si un médecin était trouvé.

Le foncier bâti et jardin a été acquis par l'EPF, ce qui laisse sept ans à la commune pour définir un projet concret. ■

trois ateliers participatifs. Plusieurs axes sont ressortis, notamment les abords peu sécurisés des deux écoles et la grande place entre l'église et la mairie, bitumée et trop soumise à la circulation des voitures.

## ➤ Des propositions d'actions

Plusieurs fiches actions et scénarios possibles sont ressortis. La priorité s'est portée sur le ralentissement des quatre entrées des RD du bourg et la mise en place d'un passage en chaucidou sur les axes principaux. « *Nous réfléchissons également aux autres "petites routes" traversantes du bourg, qu'on pourrait qualifier avec une priorité piétonne par des aménagements spécifiques* » commente Guénaël Launay.

L'étude globale qui devait durer six mois, aura finalement duré un an, du fait notamment de la volonté des élus de garder le cap vis-à-vis du premier travail réalisé avec le CAUE56, comme l'indique Guénaël Launay : « *On a ralenti le calendrier opérationnel pour reposer les choses et mettre nos propositions au cœur du projet* ».

## ➤ Le site de la Prairie

Parmi les sites à valoriser et à amé-

“ *On voulait faire attention à ne pas perdre la main sur les projets d'aménagement. Nous ne voulions pas d'une étude théorique qui ne tienne pas compte du projet des élus déjà écrit en amont.* ”



Guénaël Launay, maire

nager, le site de la Prairie en cœur de bourg, est un espace vert vierge qui accueille ponctuellement des fêtes, très apprécié des habitants. Afin de poursuivre la démarche participative, les élus ont souhaité associer deux habitants, paysagistes de métier, pour faire des propositions d'aménagement, en complément du travail du cabinet. « *Ils ont eu carte blanche ! Le but n'était pas de formaliser un projet, mais d'avoir des idées* », souligne Guénaël Launay. Le cabinet Ersilie s'est ensuite appuyé sur ce travail pour présenter des propositions d'aménagement "simple" du site.

Le site de la Prairie a la particularité d'être situé à l'emplacement de la future cantine, projet mené en parallèle. Ce projet étant en cours (l'appel d'offres sera lancé à l'automne 2023, pour une ouverture

souhaitée en janvier 2025), l'aménagement de ce site sera donc vu dans un second temps.

## ➤ Une première phase de travaux

La première opération concerne les quatre entrées de bourg, avec l'installation de chicanes et d'écluses, pour ralentir la circulation. « *Nous souhaitons commencer par installer des aménagements temporaires, sur la route, que nous pouvons déplacer si nous constatons qu'ils ne sont pas pertinents. Les coûts d'aménagements sont moindres lorsqu'on ne transforme pas le bitume de la voirie ! Nous verrons ensuite là où il sera pertinent de faire progressivement ces aménagements en dur* », explique Guénaël Launay. Ces travaux devraient démarrer en décembre 2023, et seront menés par le groupement Ersilie/Villanthrope/ERC Environnement.

## ➤ Financement

La mission d'études préalables - MOE portée par le groupement Ersilie/Villanthrope/ERC Environnement a représenté un coût de 26 000€, pris en charge à 50% par le programme AVELO2 de l'Ademe.

L'étude de la 1ère phase opérationnelle de travaux (aménagement des 4 entrées de bourg, chaucidou, liaisons cyclables) a été facturée 17 000€ (dont 50% pris en charge par le programme AVELO2 de l'Ademe).

La phase travaux de cette 1ère phase opérationnelle a représenté 230 000€. Une aide de 52 000€ a été obtenue au titre de la DETR et de la DSIL, et une demande est en cours auprès du Département du Morbihan pour financer 35% de cette 1ère phase de travaux. ■



Les enfants des deux écoles de la commune ont pris part à la réflexion sur les aménagements du bourg

## CONTACT :

Guénaël Launay, maire / 02 97 93 45 06 / mairie@augan.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

